

Le jeu de la double transgression dans *Le Dernier Jour d'un Condamné* de Victor Hugo

Adama SYLLA

Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
syllakounady@gmail.com

Sylvain Koffi KOUASSI

Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
sylvainlefrancet@live.fr

Résumé

Cet article se propose d'analyser « Le jeu de la double transgression » dans Le Dernier Jour d'un Condamné de Victor Hugo, en montrant comment l'acte transgressif ne relève pas seulement de la rupture avec l'ordre établi, mais constitue aussi un mécanisme de renversement des valeurs et de construction d'un sens critique. Dans un premier temps, l'étude examine la représentation de la transgression, en observant la manière dont le texte met en scène la faute et le conflit avec la loi, tout en jouant sur la dramatisation et la portée morale de l'acte. Ensuite, le travail porte sur la subversion des normes, c'est-à-dire sur la façon dont la narration et l'argumentation hugoliennes contestent les cadres normatifs, qui sont entre autres d'ordre juridiques, sociaux et moraux, et exposent leurs contradictions. Enfin, l'article se penche sur la perception du sens commun et des normes, en analysant comment la transgression est interprétée par l'opinion ordinaire : elle est à la fois condamnée comme déviation et comme instrument de dévoilement des injustices. En somme, la transgression fonctionne comme un levier à double orientation : elle transgresse l'ordre, mais elle produit aussi une critique de celui-ci en faisant émerger une réflexion sur la justice et la valeur du condamné.

Mots clés : Condamné, Double transgression, renversement des valeurs, ordres juridiques, conflit.

Abstract

*This article aims to analyze 'The play of double transgression' in Victor Hugo's *the last Day of a condemned Man*, showing how the transgressive act is not merely a break with the established order, but also a mechanism for overturning values and constructing a critical sense. First, the study*

examines the representation of transgression, observing how the text stages the offense and the conflict with the law, while playing on the dramatization and moral implications of the act. Next, the work focuses on the subversion of norms, that is, how Hugo's narration and argumentation challenge normative frameworks, which are, among other things, legal, social, and moral, and expose their contradictions. Finally, the article considers the perception of common sense and norms analyzing how transgression is interpreted by ordinary opinion: it is condemned both as deviation and as an instrument for revealing injustices in short, transgression functions as a lever with a double orientation: it transgresses the order, but it also produces a critique of that order, bringing to light a reflection on justice and the value of the condemned.

Keywords: *condemned. Double transgression, reversal of values, legal order, conflict*

Introduction

Dans le paysage littéraire du XIX^e siècle, le roman engagé occupe une place prépondérante, portée par une volonté de transformer les consciences face aux injustices sociales. Parmi les œuvres emblématiques de cette veine, *Le Dernier Jour d'un Condamné* de Victor Hugo se distingue non seulement par son plaidoyer humaniste contre la peine capitale, mais aussi par une audace formelle qui défie les codes de la narration classique. Au cœur de cette œuvre réside une dynamique complexe que nous qualifions de « double transgression ». Publiée en 1829, cette œuvre de Victor Hugo s'inscrit dans le débat du XIX^e siècle sur la légitimité de la peine de mort. Présenté sous la forme d'un journal intime, le récit donne voix à un condamné anonyme dans les ultimes heures précédant son exécution, transformant l'espace narratif en tribune humaniste. Si l'œuvre est généralement lue comme un plaidoyer abolitionniste, elle met en scène un jeu complexe de transgressions. En effet, ce texte repose sur une double dynamique : la transgression criminelle du personnage, qui l'a conduit à la condamnation, et la transgression discursive opérée par Hugo, qui conteste l'autorité judiciaire en donnant la parole à celui que la société réduit au

silence. Dès lors, des questions centrales orientent notre réflexion : en quoi la dialectique de la transgression, à la fois thématique et formelle, constitue-t-elle le levier fondamental de l'efficacité argumentative et pathétique du roman ? comment cette double transgression structure-t-elle la portée critique de l'œuvre ? L'hypothèse formulée est que, par un renversement des valeurs, le récit déplace la faute du condamné vers la violence institutionnelle exercée par l'Etat. L'intérêt de cette recherche réside dans la mise en lumière de la modernité hugolienne, dont les procédés de rupture anticipent les évolutions du roman psychologiques et existentialistes du XXe siècle.

A partir d'une approche narratologique et sociocritique, cette étude analysera les mécanismes textuels par lesquels Hugo construit une dénonciation qui se veut à la fois morale, juridique et esthétique de la peine de mort.

1. De la représentation de la transgression

Le mot transgression, selon le Dictionnaire le Micro-Robert, vient du verbe transgresser et qui signifie selon l'étymologie « passer par-dessus un ordre, une obligation ou une loi » ; c'est donc l'action de commettre une infraction, de contrevenir, ou tout simplement « violer », (Le Micro-Robert, 1992, p.1298). Quant à la représentation, il s'agit de l'action de représenter, le fait de rendre sensible un objet absent, ou un fait au moyen d'un script, d'une image, d'un signe, etc. (Micro-Robert, 1992, p.1108). Ainsi, pour revenir à cette analyse, la représentation désigne la manière dont Hugo donne à voir la rupture des interdits. Dans le roman, cette transgression s'observe sur trois niveaux. D'abord, il y a la transgression sociale et légale qui est le crime lui-même, bien que l'acte ne soit jamais nommé précisément. Le condamné est celui qui a franchi la limite de la loi. Le passage ci-après en est une illustration :

Il y avait trois jours que mon procès était entamé ; trois jours que mon nom et mon crime ralliaient chaque matin une nuée de spectateurs, qui venaient s'abattre sur les bancs de la salle d'audience comme des corbeaux autour d'un cadavre ; (V. Hugo, 1829, p.46).

De ce passage, on note une mise en scène publique de l'acte transgressif matérialisé ici par le crime. Le condamné se voit transformé en spectacle. A travers la répétition « trois jours » et l'insistance chaque matin « mon nom et mon crime » attirent « une nuée de spectateurs », le narrateur montre que la transgression n'est pas seulement un fait judiciaire, mais elle devient aussi un objet de curiosité, presque un divertissement. L'image des corbeaux donne de voir une déshumanisation et une prédation car les corbeaux sont des oiseaux charognards, leurs images sont le plus souvent liées à la mort, à la voracité. En ce qui concerne l'évocation d'un cadavre, le symbole auquel il renvoie est que condamné et/ou son crime sont traités comme un reste, sans vie et sans dignité. Cela suggère que la société « consomme » la transgression au lieu de considérer une personne. C'est dire que le public est dans une posture de chasse et non de justice. Ainsi certains auteurs se fondent à cette masse sans pitié pour soutenir ce genre de crimes légaux en les justifiant à demi-mots. C'est l'exemple de Pierre Dac qui affirme : « je suis pour la peine de mort avec sursis » ; (Pierre Dac, 1972. p.83).

En outre, le procès en lui-même est présenté par le narrateur comme un théâtre de la violence. En effet, à travers l'expression « se rassembler ... s'abattre sur les bancs », Hugo fustige une dynamique d'attaque et d'invasion. En fin de compte, le procès n'apparaît pas comme une recherche de vérité, mais plutôt comme une scène où l'on vient observer la chute du condamné. Si l'on s'en tient à cet extrait, on retient que la transgression est représentée comme un spectacle où le condamné et son crime attirent une foule qui afflue comme une nuée et entoure le procès

tel des Corbeaux autour d'un cadavre. Et justement, l'auteur de l'œuvre *Les Guêpes*, Alphonse Karr s'adresse aux présumés assassins en ces termes : « si l'on veut abolir la peine de mort, en ce cas, que Messieurs les assassins commencent », (A. Karr, 1849. p.21). Il pense interpeller à la fois les abolitionnistes et les criminels. Le jugement dans ces conditions devient une mise en scène de la violence où la société transforme la faute en objet de fascination et de déshumanisation.

Ensuite, il y a la transgression morale. Cette infraction qui met en exergue la souffrance du condamné et l'imminence de sa mort qui poussent ses pensées vers des zones sombres, remet en cause la justice divine et humaine. Enfin il y a une transgression esthétique dans la mesure où l'auteur tente de briser les codes littéraires de l'époque en choisissant un criminel comme héros tragique et en utilisant un style cru, parfois proche du journal intime, pour décrire l'horreur de l'échafaud. Du coup, le concept de double jeu narratif suggère que la transgression n'est pas là où on l'attend. Elle est ambivalente dans la mesure où elle est à la fois le mal que l'on punit et le moyen par lequel la société devient elle-même coupable. Ainsi, le passage du crime individuel au crime d'Etat est perceptible dans le tissu narratif de Hugo et ce rapport s'établit sur une inversion des rôles. Si le condamné a transgressé la loi en tuant, la société, en inventant la peine de mort, commet une transgression plus grave encore qui transgresse le caractère sacré de la vie humaine. L'idée majeure est que la représentation de la faute du condamné sert de miroir à la faute de la justice comme représenté par ce symbole de la dualité de la souffrance.

La dualité de la souffrance

Type de transgression	Acteur
Transgression initiale	Le condamné
Transgression institutionnelle	La Machine judiciaire

Ce tableau met en lumière le fait que l'intimité du condamné devient un espace de violation. Cette représentation de la transgression sert à Victor Hugo pour critiquer la justice de son temps. Ainsi, la justice de cette époque transforme le condamné en monstre ou en objet de curiosité, plutôt qu'en être humain. Cela rejoint la problématique plus large du roman : la société juge, condamne, et exécute, mais se cache derrière le spectacle pour ne pas affronter ses propres contradictions. Ainsi, l'auteur représente la pensée du mis à mort comme une violation de l'oubli. La société veut que le criminel disparaisse en silence ; finalement l'acte d'écrire est vu comme violer le silence imposé. Le double jeu discursif réside dans ces conditions au fait que l'écriture est à la fois une agonie et une forme de résistance. C'est dire que la représentation de la transgression ne sert pas à condamner l'individu, mais, à révéler le double jeu d'une société qui, en voulant punir un crime, finit par en commettre un plus grand par le biais de la peine de mort. A en croire Victor Hugo dans *Claude Gueux*, « La peine de mort est une amputation barbare », (V. Hugo, 2000. p.43)

1.1. La transgression criminelle

La transgression criminelle fait référence à une violation de la loi qui entraîne des conséquences pénales. C'est donc un acte qui enfreint les lois établies par l'Etat et est considéré comme répréhensible sur le plan moral et légal. Mais dans ce roman, le récit met en lumière l'inhumanité de la peine de mort et de la justice pénale, dans ces conditions la transgression criminelle devient un obstacle à la compréhension de la souffrance humaine, et le condamné est traité comme un objet plutôt que

comme un individu avec des émotions. Le contrevenant se trouve soumis malheureusement à une lutte intérieure et une quête de rédemption. Pour Victor Hugo, prenant pitié pour ces futurs cadavres, il avance ces propos dans son œuvre *Claude Gueux* : « Le huitième coup n'était pas encore sonné que cette noble et intelligente tête était tombée, c'est dire que s'inscrit dans le combat contre la peine de mort », (V. Hugo, 2000. P.43)

En ce qui concerne la lutte intérieure, le héros éprouve un besoin de bataille face à une situation qui visiblement n'est pas celle qu'il imaginait. La transgression devient pour lui une métaphore de son propre état d'âme ; ce qui illustre la fragilité de la condition humaine. Sa réflexion touche au thème de la culpabilité et de la rédemption. L'attitude du protagoniste pousse à une réflexion sur la société et la morale. En effet, Victor Hugo élargie le débat en questionnant les normes sociales et morale qui dictent la transgression. La société, à travers le jugement et la sanction renforce l'idée de la violence née de la peur et de la différence. Pour s'en convaincre, analysons ce passage :

Je me levai ; mes dents claquaient, mes mains tremblaient et ne savaient où trouver mes vêtements, mes jambes étaient faibles. Aux premiers pas que je fis, je trébuchai comme un porte-faix trop chargé. Cependant, je suivis le geôlier. (V. Hugo, 1829. p.47)

De cet extrait, on note que le narrateur décrit un condamné juste après son réveil dans un état de panique et de malaise. Ce constat émane de l'état de crise que renvoie son corps à travers les expressions « mes dents claquaient », « mes mains tremblaient », « mes jambes étaient faibles ». Ces expressions permettent au narrateur de présenter et d'insister sur un physique qui traduit la peur, le choc, l'imminence de la mort. En outre, Hugo dénonce l'instabilité et la perte de maîtrise du condamné et cela est perceptible à travers le bout de phrase « je trébuchai ».

C'est dire que le condamné n'arrive plus à contrôler ses gestes ; toute chose qui dénote d'un désordre intérieur. De plus, le narrateur insiste sur la situation d'encadrement du condamné. La phrase de contrariété suivante l'exprime éloquentement : « cependant, je suivi le geôlier ». Même paralysé, il est contraint par le système pénitentiaire. Il n'agit plus vraiment, il subit. On retient de façon globale que ce passage ne décrit pas 'l'acte criminel' directement ; il met plutôt en scène l'après, l'ultime étape du châtement : le condamné est réduit à un corps qui tremble, à une conscience dominée par l'angoisse. Si l'on se réfère à Robert Badinter, ancien ministre de la justice française qui raconte le combat politique pour abolir la peine de mort en France en 1981 dans son ouvrage *L'Abolition*, « La peine de mort est un acte de violence légale, exercée par l'Etat au nom de la société », (R. Badinter ,2000. p.17)

Pour revenir à la transgression criminelle, elle renvoie à l'idée que le condamné a violé une règle, un ordre social ou moral. Or, justement, Hugo montre comment cette faute se prolonge jusqu'au dernier instant. Autrement dit, le crime n'est pas seulement un événement passé, c'est aussi une réalité qui continue de peser sur le sujet. L'infraction ici est révélatrice d'un fait : la justice écrase autant qu'elle punit. Le fait que le condamné « suive le geôlier » montre aussi que la faute criminelle est traitée par un pouvoir extérieur, violent, mécanique. Cela peut conduire à une lecture critique typique de Hugo qui est que le châtement, et donc la logique sociale de la transgression brise l'être humain. En somme, on retient que le narrateur ne décrit pas le crime, mais plutôt ses effets ultimes. L'infraction criminelle finit par se transformer en peur, en défaillance physique et en perte de contrôle, ce qui révèle comment la société punit jusqu'à réduire le condamné à un corps contraint.

Par ailleurs, toute cette série de situation non maîtrisée pose de réelles questions sur la fatalité de la condition humaine. En effet, la transgression souligne la condition tragique de l'homme, prisonnier de ces choix et des lois d'une société qui ne lui accorde pas la capacité d'évoluer au-delà de son crime. Cela soulève des interrogations sur la fatalité et le libre arbitre. Bien évidemment, deux réalités humaines nous turlupinent dans cette démarche sociétale. Il s'agit de la solidarité et de l'aliénation. En effet, le condamné, tout en étant isolé, ressent une solidarité avec d'autres prisonniers. La transgression devient ainsi une expérience partagée, révélant l'aliénation qui touche non seulement le criminel, mais aussi ceux qui le condamnent. En effet dans le centre de détention à Bicêtre, bien que les condamnés soient isolés, le narrateur reçoit du tabac d'un vieux prisonnier. Ceci représente un geste de compassion de ce vieillard envers le narrateur, une charité entre détenus. « Le vieillard me fit signe de m'approcher. Il avait un petit paquet de tabac. Il me le donna. Je ne pouvais pas parler. Je lui serrai la main », (V. Hugo, 1829.pp92-93).

Cet extrait illustre un moment de grâce fugace au milieu de l'horreur carcérale. Il s'agit en réalité d'un équilibre subtil entre humanité résiduelle et ce que l'on appelle la solidarité froide. Le narrateur, à la lecture de cet extrait n'est pas vraiment accompagné. Son seul soutien effectif demeure le lecteur que l'auteur réussit à plonger dans l'émotion afin que celui-ci prenne fait et cause pour lui. A travers son silence éloquent, « Je ne pouvais pas parler », on voit que son émotion est si vive qu'elle paralyse son langage. Face à la mort imminente, les mots deviennent superflus ou impossibles. De même, à l'analyse de leur contact physique, ''je lui serrai la main'', on constate un acte de reconnaissance mutuelle. En se touchant, ils s'affirment l'un à l'autre qu'ils sont encore des hommes, et non de simples numéros d'écrou. C'est dire que dans l'œuvre d'Hugo, la solidarité entre les détenus n'est pas chaleureuse ou joyeuse, elle

est “ froide ” en raison qu’ils ont une communauté de destin et non d’affection. C’est ce qui explique la politesse du désespoir qui existe entre eux. On comprend ici une absence totale d’illusion d’où la froideur de leur solidarité. Malgré leurs efforts de frottement, cela ne change en rien au sort du condamné. Elle ne mène à aucune révolte, aucun secours. Elle se contente plutôt d’accompagner le mourant jusqu’au seuil de l’échafaud avec une forme de pudeur rugueuse, presque cynique, car elle accepte la fatalité du châtement. Hugo n’utilise pas ce type d’interaction de façon fortuite, il s’agit pour lui de souligner l’ironie cruelle du système judiciaire. Son intention est de montrer que les criminels qui sont exclus de la société font plus preuves d’humanité, même froide, que la justice dite civilisée et chaude qui traite le condamné comme un objet à briser.

En somme, Victor Hugo utilise la transgression criminelle pour explorer des termes complexes telle que la justice, la moralité, la souffrance humaine et la nature de la peine, toutes choses qui remettent en question la légitimité des lois et la capacité de la société à comprendre l’individu au-delà de ses actes.

1.2-Implication symbolique de la transgression criminelle

L’implication symbolique fait référence à la manière dont certains éléments, personnages ou événements peuvent véhiculer des significations plus profondes au-delà de leur apparence immédiate. Dans le contexte de l’œuvre de Hugo, cela peut inclure la représentation de la peine de mort, de la souffrance humaine, et du système judiciaire. C’est dire que cette expression désigne la manière dont l’auteur utilise des éléments narratifs, des objets, des personnages et des situations pour transcender le récit individuel et impliquer des significations plus larges, universelles ou sociales. Dans le motif de ce tissu narratif, le symbolisme n’est pas décoratif ; il sert à impliquer le lecteur dans une réflexion sur l’injustice, la condition humaine et la barbarie de la société. Hugo, maître du

romantisme, emploie le symbole pour dénoncer la peine de mort, non pas comme un fait isolé, mais comme un mal systémique qui ‘‘implique’’ l’ensemble de l’humanité. C’est d’ailleurs pourquoi les éléments symboliques clés et leur implication nous interpellent. On constate dans ce récit que le condamné est sous anonymat. Du coup le narrateur n’est jamais nommé ni son crime précisément décrit. Cela symbolise l’universalité de la souffrance humaine face à la mort. Ainsi, l’implication est que le condamné représente tout individu, quel que soit son passé confronté à l’absurdité de la justice punitive. L’auteur implique ainsi le lecteur : « et si c’était vous ? ». Cela transforme le récit en une allégorie de la vulnérabilité humaine, où la peine de mort n’est pas une punition individuelle mais une offense collective contre la vie.

Ensuite comme élément, il est indéniable de considérer la prison et ses espaces entre autres Bicêtre et la conciergerie. En effet, ces lieux symbolisent l’enfermement social et psychologique. L’étroitesse de la cellule renvoie à l’étouffement de l’âme humaine par les institutions qui sont la justice, la société. Du coup l’implication symbolique est double : d’une part elle représente l’isolement du condamné, ce qui est un reflet de l’aliénation moderne ; d’autre part, elle implique la société entière dans cet enfermement dans la mesure où la prison est un produit de ces lois. De même, l’auteur décrit les bruits de la prison de Bicêtre de manière magistrale pour matérialiser l’angoisse et l’isolement du prisonnier. Ce grondement accablant n’est qu’un simple décor sonore : c’est une force vivante qui écrase le condamné. L’auteur présente la prison comme un monstre vivant qui grogne. Ainsi pour le prisonnier, la prison de Bicêtre n’est pas un bâtiment inerte, c’est plutôt une créature gigantesque et hostile. Hugo décrit la prison comme une « ruche » ou une « fourmilière », mais une fourmilière de fer et de boue. Les bruits de pas des gardiens, le grincement des lourdes clés dans les serrures, le claquement des portes de fer et

le bruit des chaînes se mêlent pour former une sorte de respiration monstrueuse. Ce grondement continu rappelle au prisonnier, à chaque seconde, qu'il est pris au piège dans les entrailles d'une machine à tuer. C'est justement ce qui symbolise le chaos intérieur et extérieur, toute chose qui implique que la justice elle-même est un labyrinthe infernal. Par ailleurs, en termes d'éléments symboliques, Hugo dans cette œuvre fait une fixation sur La Guillotine. En effet, cet instrument de mise à mort et de fin de vie est un symbole central de l'œuvre. La Guillotine n'est donc pas seulement un instrument de mort, mais une métaphore de la barbarie civilisée. Décrite comme "une machine" impersonnelle, elle implique l'absurdité d'une société qui se dit progressiste mais qui continue de perpétuer la violence primitive. Dans ces conditions, l'implication symbolique est vu comme étant humanitaire : La Guillotine « coupe » non seulement une tête, mais aussi les liens sociaux, ce qui symbolise la fracture entre l'Etat et l'individu. Partant, Hugo l'associe à des images religieuses comme un hôtel sacrificiel, impliquant ainsi une critique de la justice divine travestie en justice humaine. Au total, l'implication symbolique dans cette œuvre transforme le récit en une allégorie humaniste, tandis que son lien avec la représentation de la transgression révèle la critique sociale de Hugo. C'est dire que la vraie transgression est celle de la société, impliquée symboliquement dans chaque exécution.

2. De la subversion des normes

La subversion des normes peut être vue comme étant l'acte de contester ou de renverser les règles, conventions ou attentes établies dans une société ou un groupe donné. Cela peut se manifester dans différents domaines, comme l'art, la politique, le comportement social ou même la mode. Dans le cadre de cette étude, elle renvoie à un concept central qui dépasse la simple désobéissance civile. Il s'agit d'une remise en question radicale

des structures morales, juridiques et sociales de la France du XIX^{ème} siècle. Dans *Le Dernier Jour d'un condamné*, la norme est représentée par le code pénal et la machine judiciaire. L'auteur subvertit cette norme en montrant que la loi, censée protéger la société, devient elle-même meurtrière. C'est dire que la subversion des normes dans ce récit consiste à démontrer que ce que la société considère comme "normal" ou "juste" en occurrence la peine de mort, est en réalité une violation des droits fondamentaux de l'humanité. Hugo transforme l'objet du dégoût donc le condamné, en objet de crime.

2.1. De la subversion de la norme judiciaire

La norme judiciaire est un concept essentiel du droit qui désigne, au sens large, la règle de conduite imposée par l'autorité publique et dont le respect est assuré par l'appareil judiciaire. Pour faire simple, c'est la règle de droit en action. Elle ne se contente pas d'exister dans un code ; elle est celle qui définit ce qui est permis, obligatoire ou interdit, et qui prévoit une sanction si elle n'est pas respectée. Retenons que sans norme judiciaire, la vie en société serait régie par la loi du plus fort. Elle sert de garantie de sécurité juridique et permet à chaque individu de savoir exactement ce qu'il a le droit de faire. Cette norme permet également aux citoyens de connaître les conséquences de leurs actes. Mais dans le cadre de cette étude, il est manifeste de constater certaines transgressions dans l'application de la loi. En effet, même si le corpus ne raconte pas un procès pas à pas comme un dossier réaliste, le narrateur, fait sentir des manques et des ruptures. Dans le motif de son tissu narratif, Hugo met à nu une forte absence de véritable absence de recourt. Une fois condamné, tout est déjà décidé et cette forme de procédure ressemble à une mécanique. De même, l'intrigue montre aussi une illusion du droit, dans la mesure où, certes, le vocabulaire judiciaire existe, mais il ne protège pas le condamné, mais sert plutôt de masque à l'injustice. De plus, la narration révèle

l'arbitraire du verdict, car, sans preuves solides, la logique de la culpabilité devient

quasi automatique. En termes de référence, analysons ce passage : « Le procureur général combattit l'avocat, et je l'écoutai avec une satisfaction stupide. Puis les juges sortirent, puis rentrèrent, et le président me lut mon arrêt.

- Condamné à mort ! (V. Hugo, 1829. p.51) ».

A travers ce fragment, Victor Hugo invite son lectorat à regarder, sous l'angle de la subversion des normes, au-delà de la simple condamnation. Il utilise la froideur administrative pour dénoncer une justice qui a perdu son humanité, inversant ainsi les rôles traditionnels de la morale et de l'ordre. En réalité, l'extrait lève le voile sur la déshumanisation de la norme judiciaire. Le narrateur présente la justice comme une mécanique répétitive et désincarnée. La norme veut que le procès soit un moment de vérité ; mais ici, il n'est qu'une succession de gestes automatiques. En effet, l'usage du « puis » en référence au fragment puis les juges sortirent, puis rentrèrent souligne une routine bureaucratique. Ce qui fait que la décision de vie ou de mort est traitée avec la même banalité qu'une procédure de bureau. En convoquant l'idée de subversion, Hugo montre que la norme de la "justice" est censée être solennelle et profonde. Cependant, elle est plutôt subvertie et vue comme une chorégraphie bureaucratique vide de sens où l'accusé n'est plus un homme, mais un dossier que l'on traite. Dans la même dynamique, le narrateur expose dans ce passage une inversion des réactions et cela se constate à travers l'expression la satisfaction stupide. On constate ici que la subversion des normes psychologiques est plus que frappante. S'appuyant sur le paradoxe émotionnel, le narrateur éprouve une « satisfaction stupide » en écoutant le procureur requérir sa mort. Normalement, la norme impose la peur, la révolte, ou le plaidoyer pour la survie. C'est dire qu'en ressentant de la

satisfaction face à son propre bourreau, le condamné sort du cadre social. Cette réaction souligne l'absurdité du système : le procès est devenu un spectacle si étranger pour l'accusé que celui-ci finit par l'apprécier comme un simple spectateur de sa propre ruine. Au total, la subversion réside dans le fait que le lecteur, censé voir la justice triompher, ne ressent que de l'horreur face à la froideur « des juges » et de la pitié pour la « stupidité » du condamné. Hugo retourne l'appareil d'Etat contre lui-même pour en dénoncer la barbarie cachée sous ses habits de soie.

2.2. De la subversion de la norme sociale

Du latin *subvertere* signifiant renverser, la subversion désigne l'action de bouleverser des valeurs, les hiérarchies et les codes établis d'une société. Contrairement à la révolte ouverte ou physique, la subversion est souvent une remise en cause insidieuse ou intellectuelle qui vise à démontrer l'absurdité ou l'injustice d'une norme. Ainsi, dans un contexte sociologique et littéraire, subvertir une norme sociale signifie contester la légitimité des institutions comme la justice, l'église, l'Etat. C'est également inverser les rôles en montrant que le "coupable" peut être plus humain que ses juges. C'est aussi le fait de dénaturiser ce qui semble évident ; par exemple, montrer que la peine de mort n'est pas une "nécessité sociale", mais plutôt un meurtre légalisé. Ainsi, dans son réquisitoire contre la peine de mort, l'auteur utilise un procédé que l'on peut qualifier de double transgression sociale et littéraire. Il ne se contente pas de critiquer la loi ; il transgresse les codes littéraires et moraux pour forcer l'empathie. La première transgression qui est vu sur la dimension sociale relève du crime du condamné. Le protagoniste semble avoir commis un « un crime violent » bien que le texte reste volontairement flou sur les détails de son crime. C'est la transgression initiale des lois humaines. Quand Victor Hugo choisit un prisonnier de droit commun plutôt qu'un

héros politique, il prend un risque, celui de demander au lecteur de prendre en pitié quelqu'un qui est déjà rejeté. D'un autre côté, la subversion va s'étendre à la religion qui, normalement prône le pardon entre les individus dans la société. Dans le cas de ce texte, le prêtre semble être dépourvu d'affect, d'empathie. Cet homme de Dieu du reste, semble ne pas vivre sa foi puisqu'il a en lui toutes les caractéristiques d'un homme au cœur de pierre, d'un homme sans émotion. Ainsi, à travers la subversion du sacré, la religion représentée par un prêtre réduit à la fonction mécanique, non sincère, dont les paroles de confort et de réconfort sont vides, montre un homme de Dieu qui ne joue pas son rôle de médiateur entre le condamné et ses juges-bourreaux. A contrario, le condamné, dans son agonie intellectuelle, atteint une forme de spiritualité plus authentique. Il ne serait donc pas grossier de dire qu'il s'est fait duper par ce guide religieux ambivalent. En somme, la subversion sociale dans cette œuvre consiste à utiliser la double transgression pour prouver que la société, en voulant punir le crime, finit par en commettre un plus grand, celui de nier l'humanité même. Ainsi, le texte subvertit la norme qui veut que la loi soit « bonne » en montrant que, dans le cas de la peine capitale, elle est une insulte à la civilisation.

3. De la perception du sens commun

Le sens commun désigne l'opinion partagée par la majorité des citoyens d'une époque donnée. Au XIX^{ème} siècle, cette perception repose sur plusieurs piliers. Ces piliers sont entre autres la justice comme rite social, l'abstraction du condamné, la fonction de spectacle. D'abord, en ce qui la justice comme rite social, selon le sens commun, la peine de mort est une nécessité pour maintenir l'ordre. Elle est perçue comme une transaction comptable car ces derniers considèrent qu'un crime est égal à une vie. Ensuite, concernant l'abstraction du condamné, le public ne voit pas un homme, mais un "monstre" ou un symbole

du mal. En déshumanisant le coupable, la société évite de se sentir coupable de son exécution. Enfin pour revenir à la fonction de spectacle, il faut rappeler qu'à l'époque de Hugo, l'exécution est une distraction publique, c'est pourquoi d'ailleurs, la foule se presse à la place de Greve. Ainsi, le sens commun y voit une leçon de morale, alors qu'il s'agit souvent d'une curiosité morbide. En sommes, Victor Hugo utilise le récit pour choquer 'le sens commun'. Il démontre que la véritable transgression n'est pas seulement le crime d'un homme seul, mais l'acte collectif et froid d'une société qui décide de supprimer une vie au nom d'une justice qui se veut exemplaire, mais qui finit par être inhumaine.

3.1. Une société confuse

Dans le motif du tissu narratif de l'œuvre *Le Dernier Jour d'un Condamné* de Victor Hugo, la société confuse ne désigne un simple désordre logistique, mais une perte de repères moraux et Institutionnels. Ce récit nous fait comprendre que chez Hugo, la confusion sociétale s'articule autour de trois axes principaux. Il s'agit d'abord de l'inversion des valeurs : La foule traite l'exécution comme un spectacle festif. Dans ces conditions, une confusion s'installe entre la justice et le divertissement. Le sang versé devient un objet de curiosité morbide, ce qui transforme les citoyens en complices passifs. Ensuite vient l'anonymat bureaucratique. A ce niveau, la justice est présentée comme une machine froide et automatique. Les juges, les gardiens et les prêtres répètent des formules. Cette confusion vient de l'incapacité des institutions à distinguer l'homme derrière le matricule du condamné. Enfin, ce récit nous plonge dans l'observation du paradoxe du langage. Dans la dynamique du récit, le condamné utilise un langage noble et introspectif, tandis que la société et les autres prisonniers, utilisent l'argot appelé aussi la « rousse » ou « le trimard ». Cette fracture linguistique reflète une société qui ne sait plus nommer le crime sans

s'abaisser. Dans une telle société, la notion de la responsabilité est fortement diluée. En effet, dans une société confuse, personne ne se sent individuellement coupable de la mort du condamné. Le juge signe, le bourreau actionne, le peuple regarde. Cette confusion des responsabilités permet à la seconde transgression qui est la peine de mort de s'accomplir sans obstacle moral. Ainsi pour l'auteur, la double transgression n'est possible que parce que la société a perdu le sens de la sacralité de la vie humaine, noyée dans une bureaucratie judiciaire confuse. On retient dès lors que la société confuse est le terreau fertile de la double transgression. C'est parce que la société est moralement égarée, qu'elle s'autorise à commettre un crime légal pour répondre à un crime illégal, toute chose qui crée un cycle de violence que seul l'abolitionnisme peut briser.

3.2. Vers une prise de conscience éthique

La prise de conscience éthique dans ce récit hugolien désigne le processus par lequel le lecteur et parfois les personnages réalisent que la peine de mort n'est pas une simple procédure judiciaire, mais une négation de l'humanité. Ce processus permet de voir le passage du crime à l'individu. L'auteur décide volontairement de déshumaniser le crime car il ne mentionne jamais ce qu'on reproche réellement au condamné, ce qui ne favorise pas une réflexion purement éthique sur le droit de tuer. De même, la souffrance psychologique révèle que l'éthique naît dans l'empathie. En décrivant l'agonie de l'esprit, Hugo, déplace le débat de la justice légale vers la morale humaine. Pour lui, il n'est pas éthique de torturer un homme par l'attente de la mort. En outre, l'intrigue nous donne de constater une situation d'irréversibilité. Et dans la même dynamique, Fiodor Dostoïevski dans son œuvre *L'idiot* (1868), donne la parole au prince Mychkyne qui décrit l'horreur d'une exécution à laquelle il a assisté ; « La plus grande souffrance n'est pas de mourir, mais de savoir que l'on va mourir » (F. Dostoïevski,

L'Idiot, 1868). Etant donné que Dostoïevski à lui-même failli être exécuté, il décrit la peur du condamné avec une précision clinique. La conscience éthique souligne l'absurdité d'une justice humaine infaillible rendue par des hommes faillibles. C'est dire que Hugo dénonce l'hypocrisie sociale en utilisant le double jeu pour forcer une prise de conscience. Au total, la prise de conscience éthique naît du constat que la plus grande transgression n'est pas celle de l'individu envers la loi, mais de la loi envers l'humanité. Il utilise le double jeu de la transgression pour démontrer que la peine de mort est une transgression légale qui déshonore la civilisation. En réalité, « se venger est de l'individu, punir est de Dieu ». Cette phrase résume l'idée que l'homme transgresse sa condition lorsqu'il s'approprie le droit de vie et de mort, moteur essentiel de la prise de conscience éthique visée par Hugo.

Conclusion

Au terme de cette analyse consacrée « au jeu de la double transgression » dans *Le Dernier Jour d'un condamné* de Victor Hugo, il apparaît que l'œuvre ne se contente pas de mettre en scène une faute juridique, mais qu'elle érige la transgression en véritable système esthétique et idéologique. Notre analyse a mis en évidence trois dimensions essentielles de ces phénomènes. Il s'agit de la représentation de la transgression qui nous a permis de démontrer que le crime originel, volontairement occulté par Hugo, s'efface devant la transgression de la clôture carcérale par l'écriture. Le texte devient l'espace où s'énonce l'indicible. Ensuite nous avons abordé la question de la subversion des normes qui nous a permis de révéler comment le récit déconstruit l'appareil judiciaire. En inversant les pôles de la culpabilité, Hugo transforme le condamné en victime et la société en bourreau, subvertissant ainsi les codes de la justice et de la morale classique. En dernier ressort, nous avons analysé la

perception du sens commun. Ce dernier parcours a levé le voile sur la fracture entre la conscience du sujet et le regard voyeuriste de la foule. La transgression réside ici dans le refus du protagoniste de se conformer à l'image du criminel attendue par l'opinion publique. En définitive, le « double jeu » identifié réside dans cette dualité constante : la transgression est à la fois l'objet de la condamnation et l'instrument de la libération par le verbe. L'hypothèse de départ, selon laquelle la transgression hugolienne est un levier de contestation politique et d'innovation formelle, se trouve ainsi confirmée. Hugo réussit le tour de force de faire de l'illégalité un espace de légitimité humaine. Au-delà de la peine de mort, cette étude invite à interroger sur la pérennité de la figure du « proscrit ». C'est certainement la visée humaniste de ce roman qui a milité en faveur de l'abolition de la peine de mort officiellement en France par la loi portée par Robert Badinter le 9 Octobre 1981.

Bibliographie

Albert CAMUS, 1957. *Réflexion sur la guillotine*, Paris, Calmann-Lévy.

Albert Camus, 1942, *L'Etranger*, Paris, Gallimard, Collection Blanche.

Alphonse KARR, 1840-1849. *Les Guêpes*, Paris, Bureau du figaro, Format 12 tomes en In-32.

Alfred de VIGNY, 1835. *Servitude et grandeurs militaires*, Paris, Félix Bonnaire et Victor Magen, 1 vol. In 8°.

Cesare BECCARIA, 1764. *Des délits et des peines*, Italie, Livourne.

Fiodor DOSTOIEVSKI, 1868. *L'Idiot*, Russie, Feuilleton dans *Les Messagers russe*.

Joseph de MAISTRE, 1821. *Les soirées de Saint-Pétersbourg*, Paris, Les Libraires-Librairies.

Pierre DAC, 1972. *Les Pensées*, Paris, Le chercheur Midi.

Robert BADINTER, 2000. *L'Abolition*, Paris, Fayard.

- Stephen KING, 1829. La ligne verte, Paris, Albin Michel.
- Victor HUGO, 1829. Le Dernier Jour D'un Condamné, Paris, Charles Gosselin, In-12.
- Victor HUGO, 1832. Préface, cinquième édition de Dernier Jour d'un Condamné, Paris, Gosselin.
- Victor HUGO, 2014. Claude Gueux, Paris, Flammarion Etonnants Classiques.
- Victor HUGO, 1875. Actes et Paroles, Volume I, Paris, Michel Lévy, In-8°, XLVIII, pages d'introduction plus environ 400 pages de textes
- Victor HUGO, 2001. Plaidoyer contre la peine mort, Paris, Edition actes sud, collection Babel, Discourt du 15 Septembre 1848, n°497.
- Voltaire (François-Marie AROUET), 1766. commentaire sur le livre des délits et des peines, Genève, Gramer, In*8, Ed. Original